



# AMÉNAGEMENT ET PERTURBATIONS DES FORÊTS

INDICATEURS CANADIENS DE  
DURABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT



**Citation proposée pour le présent document** : Environnement et Changement climatique Canada (2024), Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : Aménagement et perturbations des forêts. Consulté le *jour mois année*.

Disponible à : <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/amenagement-perturbations-forets.html>.

Catégorie No : En4-144/14-2023F-PDF

ISBN : 978-0-660-49577-4

Code du projet : EC23015

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada

Centre de renseignements à la population

Édifice Place Vincent Massey

351, boul. Saint-Joseph

Gatineau (Québec) K1A 0H3

Sans frais : 1-800-668-6767

Courriel : [enviroinfo@ec.gc.ca](mailto:enviroinfo@ec.gc.ca)

Photos : © Environnement et Changement climatique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre d'Environnement et Changement climatique Canada, 2024

Also available in English



# INDICATEURS CANADIENS DE DURABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

# AMÉNAGEMENT ET PERTURBATIONS DES FORÊTS

Mars 2024

## Table des matières

<b>Aménagement et perturbations des forêts .....</b>	<b>6</b>
Récolte de bois .....	6
Récolte annuelle du bois par rapport à l'approvisionnement durable en bois .....	6
Perturbations des forêts .....	8
Nombre de feux de forêt et superficie brûlée .....	8
Superficie perturbée par les insectes .....	10
Superficie totale estimée du déboisement annuel .....	10
Régénération des forêts .....	11
À propos de l'indicateur .....	12
Ce que mesure l'indicateur .....	12
Pourquoi cet indicateur est important .....	13
Initiatives connexes .....	14
Sources de données et méthodes .....	14
Sources de données .....	14
Méthodes .....	15
Changements récents .....	18
Mises en garde et limites .....	18
Ressources .....	20
Références .....	20
Annexe .....	21

Annexe A. Tableaux de données utilisées pour les figures .....	21
--	----

**Liste des figures**

Figure 1. Approvisionnement durable maximal en bois et récolte annuelle de bois rond industriel, Canada, de 1990 à 2021 .....	7
Figure 2. Nombre de feux de forêt par région, Canada, de 1990 à 2022 .....	8
Figure 3. Superficie brûlée par des incendies de forêt par région, Canada, de 1990 à 2022 .....	9
Figure 4. Superficie perturbée par les insectes, Canada, de 1990 à 2021 .....	10
Figure 5. Superficie totale estimée du déboisement annuel, Canada, de 1990 à 2021 .....	11
Figure 6. Superficie totale plantée et semée, Canada, de 1990 à 2021 .....	12

**Liste des tableaux**

Tableau A.1. Données pour la figure 1. Approvisionnement durable maximal en bois et récolte annuelle de bois rond industriel, Canada, de 1990 à 2021 .....	21
Tableau A.2. Données pour la figure 2. Nombre de feux de forêt par région, Canada, de 1990 à 2022 .....	22
Tableau A.3. Données pour la figure 3. Superficie brûlée par des incendies de forêt par région, Canada, de 1990 à 2022 .....	23
Tableau A.4. Données pour la figure 4. Superficie perturbée par les insectes de modérée à sévère au Canada, de 1990 à 2021 .....	24
Tableau A.5. Données pour la figure 5. Superficie totale estimée du déboisement annuel, Canada, de 1990 à 2021 .....	25
Tableau A.6. Données pour la figure 6. Superficie totale plantée et semée, Canada, de 1990 à 2021 .....	26

## Aménagement et perturbations des forêts

En 2022, les forêts du Canada représentaient une superficie approximative de 3,7 millions de kilomètres carrés (environ 40 % de la superficie terrestre du Canada), soit environ 9 % des forêts mondiales. Une grande partie de ces forêts se développe dans la zone boréale, où plus de 2,8 millions de kilomètres carrés sont entrecoupés de lacs, de milieux humides et d'autres écosystèmes. Les écosystèmes forestiers riches du Canada offrent d'importants avantages environnementaux, sociaux et culturels, ainsi que des possibilités de développement économique responsable.<sup>1</sup> L'indicateur présente une série de mesures couvrant la récolte du bois, les perturbations forestières et la régénération des forêts.

### Récolte de bois

La présente section compare la quantité totale de bois récoltés avec l'approvisionnement durable en bois. Pour que les forêts puissent continuer à fournir du bois, les récoltes doivent rester dans des limites durables. L'approvisionnement durable en bois est défini comme le volume de bois potentiel qui est récolté de façon durable tel que déterminé par une analyse complexe des considérations écologiques, économiques et sociales. Le volume de bois récolté doit demeurer au même niveau ou sous l'approvisionnement durable en bois.

### Récolte annuelle du bois par rapport à l'approvisionnement durable en bois

#### Aperçu des résultats

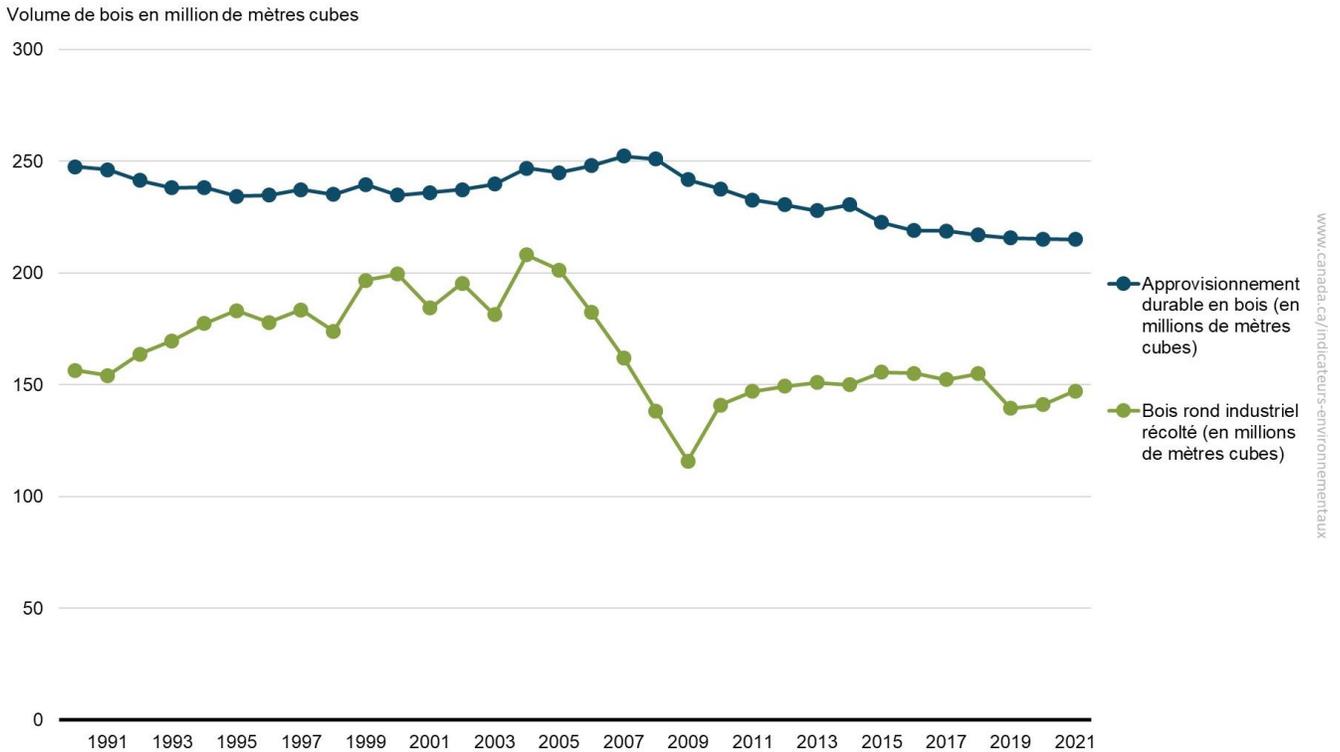
En 2021 :

- L'approvisionnement durable en bois du Canada était d'environ 215 millions de mètres cubes;
- la quantité de bois ronds industriels récoltée en 2021 était de 147 millions de mètres cubes, ce qui représente environ 68 % de l'approvisionnement durable en bois.

---

<sup>1</sup> Ressources naturelles Canada (2024) [Rapport annuel sur l'état des forêts au Canada](#). Consulté le 25 mars 2024

**Figure 1. Approvisionnement durable maximal en bois et récolte annuelle de bois rond industriel, Canada, de 1990 à 2021**



[Données pour la figure 1](#)

**Remarque** : Les données sur l’approvisionnement durable en bois présentées concernent uniquement le bois rond industriel, qui est destiné à être livré à une usine (par exemple, les billes et billons et le bois à pâte) et comprend également les poteaux et les pieux.

**Source** : Conseil canadien des ministres des forêts (2024) [Base de données nationale sur les forêts](#).

La récolte annuelle de bois rond industriel a atteint un sommet de 208 millions de mètres cubes en 2004, a baissé à un creux de 116 millions de mètres cubes en 2009, puis a de nouveau augmenté pour atteindre environ 147 millions de mètres cubes en 2021. Cette tendance est principalement attribuable à des facteurs économiques, comme l’effondrement du marché du logement aux États-Unis en 2008 et le ralentissement économique mondial qui a suivi, qui ont entraîné une diminution de la demande pour les produits de bois d’œuvre et des pâtes et papiers canadiens. L’augmentation de la récolte en 2021 est principalement attribuable à l’augmentation nette des volumes de bois récoltés en Colombie-Britannique et au Québec. L’approvisionnement en bois estimé et le volume de bois récolté fluctuent en fonction d’un large éventail de facteurs écologiques, sociaux et économiques. Les changements dans l’approvisionnement en bois sont en grande partie le résultat de modifications dans les objectifs de gestion forestière des provinces, comme des baisses pour conserver l’habitat des animaux ou des augmentations pour récolter du bois endommagé par les insectes. Comparer la quantité de bois récoltés à l’approvisionnement durable en bois estimé est une façon de suivre la gestion forestière.

Le Canada est déterminé à [gérer les forêts de façon durable](#), qui est définie comme « une gestion qui maintient et améliore la santé à long terme des écosystèmes forestiers au profit de tous les êtres vivants tout en offrant des possibilités environnementales, économiques, sociales et culturelles pour les générations actuelles et futures. »<sup>2</sup>. Dans la pratique, la gestion durable des forêts signifie que celles-ci fournissent un large éventail de biens et de services à long terme. Par conséquent, les gestionnaires forestiers planifient les niveaux de récolte qui assurent la durabilité à long terme des objectifs environnementaux, économiques et sociaux pour la forêt aménagée.

<sup>2</sup> Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts (2020) [Glossaire forestier – Aménagement forestier durable](#). Consulté le 8 septembre 2023.

# Perturbations des forêts

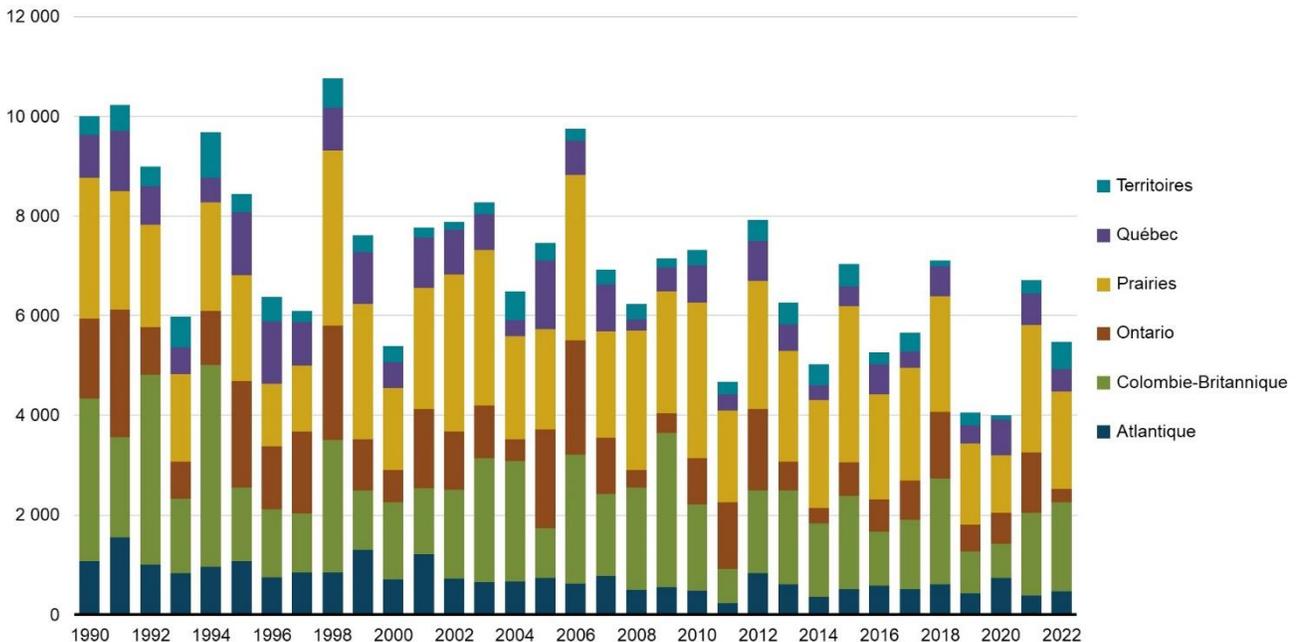
## Nombre de feux de forêt et superficie brûlée

### Aperçu des résultats

- En 2022, le Canada a connu environ 5 639 incendies qui ont brûlé environ 16 543 kilomètres carrés de forêts;
- Le nombre d'incendies et la superficie brûlée fluctuent d'une année à l'autre; le Canada a connu un sommet en 1998, pour le nombre d'incendies, et en 1995, pour la superficie brûlée, avec un creux en 2020 pour le nombre d'incendies et la superficie brûlée.

Figure 2. Nombre de feux de forêt par région, Canada, de 1990 à 2022

Nombre des incendies de forêt



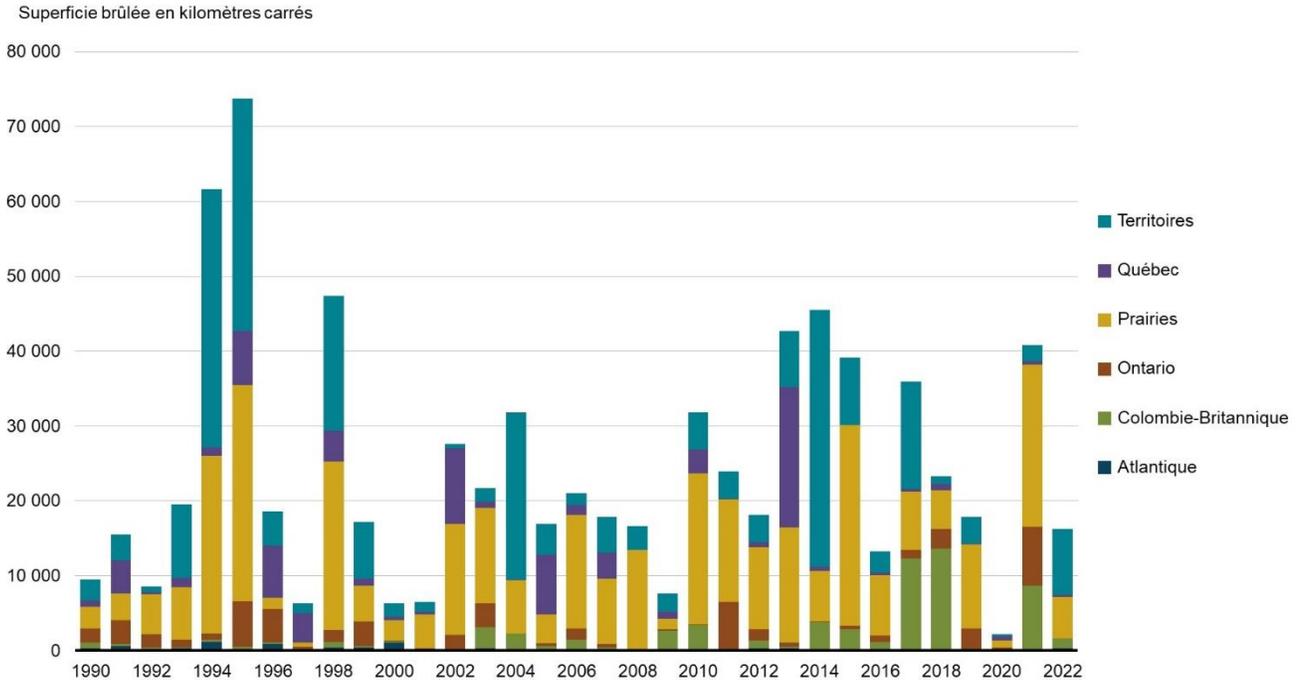
www.canada.ca/indicateurs-environnementaux

### [Données pour la figure 2](#)

**Remarque :** Les données comprennent les incendies d'origines connue, inconnue et indéterminable. La région des Territoires comprend le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Le Nunavut n'a pas été inclus puisqu'il ne fait pas partie de l'entente d'échange de données avec Ressources naturelles Canada. La région des Prairies comprend le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. La région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador. Les totaux pour 2022 ne comportent pas les feux de forêt ayant eu lieu dans les parcs nationaux car ils n'ont pas été redistribués dans les provinces et territoires appropriés.

**Source :** Conseil canadien des ministres des forêts (2024) [Base de données nationale sur les forêts](#).

**Figure 3. Superficie brûlée par des incendies de forêt par région, Canada, de 1990 à 2022**



www.canada.ca/indicateurs-environnementaux

[Données pour la figure 3](#)

**Remarque :** Les données comprennent les incendies d'origines connue, inconnue et indéterminable. La région des Territoires comprend le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Le Nunavut n'a pas été inclus puisqu'il ne fait pas partie de l'entente d'échange de données avec Ressources naturelles Canada. La région des Prairies comprend le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. La région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador Les totaux pour 2022 ne comportent pas les feux de forêt ayant eu lieu dans les parcs nationaux car ils n'ont pas été redistribués dans les provinces et territoires appropriés.

**Source :** Conseil canadien des ministres des forêts (2024) [Base de données nationale sur les forêts](#).

Les incendies de forêt constituent une partie naturelle de l'écosystème forestier et sont importants pour le maintien de la santé et de la diversité de la forêt. Le feu est le principal moyen de changement environnemental dans la zone boréale et joue un rôle crucial pour le renouvellement des forêts au même titre que le soleil et la pluie. Les feux de forêt libèrent des éléments nutritifs précieux stockés dans les débris du sol forestier. Ils ouvrent la canopée de la forêt à la lumière du soleil, ce qui stimule la nouvelle croissance.<sup>3</sup> Néanmoins, ils peuvent aussi entraîner des pertes économiques et environnementales coûteuses, ainsi que des problèmes de santé publique et de sécurité en menaçant directement les collectivités et l'infrastructure ou en réduisant la visibilité et la qualité de l'air par la fumée. Les conditions plus chaudes et sèches prévues en raison des changements climatiques pourraient entraîner des incendies de forêt plus fréquents et graves au Canada.<sup>4</sup>

La superficie totale brûlée varie considérablement d'une année à l'autre, mais elle s'élève en moyenne à environ 25 000 kilomètres carrés par année. Seulement 3 % de tous les incendies de forêt qui débutent chaque année au Canada atteignent plus de 2 kilomètres carrés de superficie. Cependant, ces incendies représentent 97 % de la superficie totale brûlée à travers le pays<sup>5</sup>. En 2021, environ 3 090 incendies de forêt, soit 46 % des incendies de forêt au Canada, ont été causés par l'activité humaine. Cela a entraîné des dommages à environ 5 500 kilomètres carrés de superficie boisée, ce qui représente près de 14 % de la superficie totale brûlée à l'échelle nationale.<sup>6</sup>

<sup>3</sup> Ressources naturelles Canada (2023) [Incendies forestiers](#). Consulté le 23 août 2023.

<sup>4</sup> Ressources naturelles Canada (2024) [Rapport annuel sur l'état des forêts au Canada](#). Consulté le 25 mars 2024.

<sup>5</sup> Ressources naturelles Canada (2023) [Pourquoi les forêts ont besoin des feux, des insectes et des maladies](#). Consulté le 30 janvier 2024.

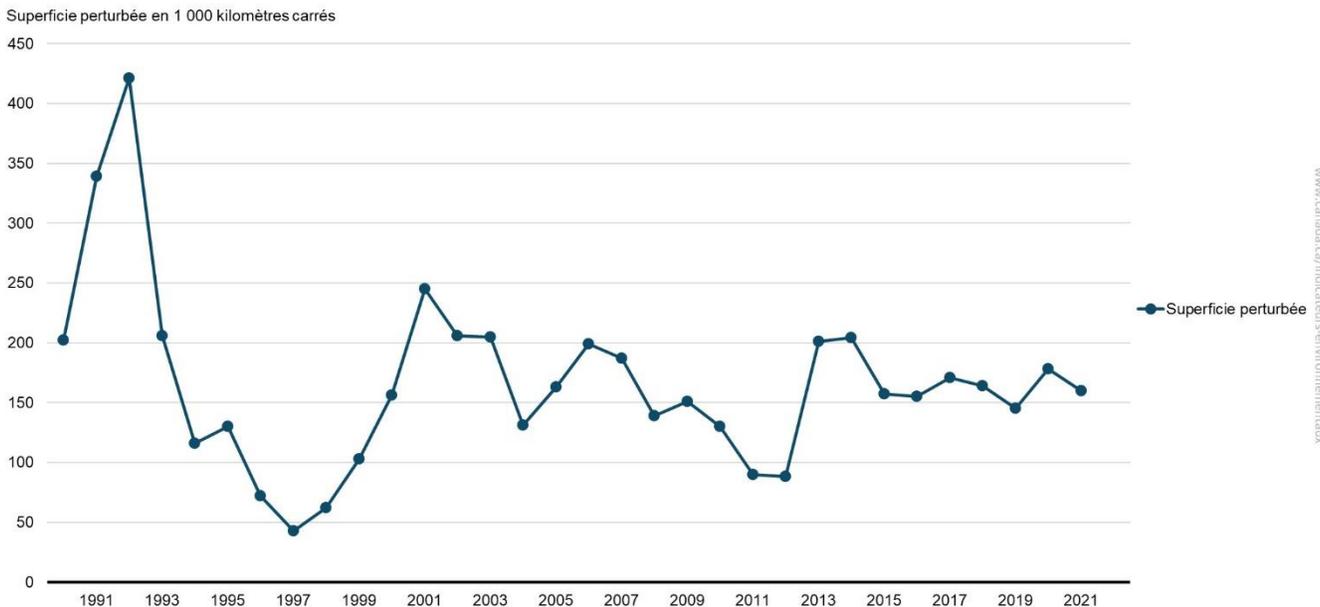
<sup>6</sup> Conseil canadien des ministres des forêts (2024) [Base de données nationale sur les forêts](#). Consulté le 25 mars 2024.

## Superficie perturbée par les insectes

### Aperçu des résultats

- En 2021, environ 160 000 kilomètres carrés de forêts canadiennes ont subi une perturbation (y compris la mortalité des arbres due aux scolytes) par les insectes.

Figure 4. Superficie perturbée par les insectes, Canada, de 1990 à 2021



[Données pour la figure 4](#)

**Remarque :** Comprend la mortalité des arbres causée par des scolytes. Les arbres qui souffrent de défoliation de modérée à sévère sont ceux sur lesquels au moins 30 % du feuillage actuel a été enlevé.

**Source :** Conseil canadien des ministres des forêts (2024) [Base de données nationale sur les forêts](#).

Les forêts du Canada abritent des milliers d'espèces d'insectes indigènes et introduits. Ces espèces jouent très souvent un rôle vital dans le fonctionnement normal des écosystèmes forestiers, en tant que proie pour d'autres espèces ou en recyclant les éléments nutritifs dans la forêt.<sup>7</sup> Seul un petit nombre d'espèces d'insectes tuent les arbres et endommagent les forêts. Cela peut se produire lorsque les populations d'insectes subissent des épidémies sur de vastes superficies. La perturbation, ou défoliation, est l'enlèvement de la totalité ou de la plupart des feuilles d'une plante par des agents de perturbation naturelle (par exemple, les insectes) ou par l'action humaine (par exemple, l'application d'herbicides). Ces répercussions peuvent réduire l'approvisionnement en bois du Canada et influencer sur le fonctionnement des écosystèmes forestiers, ce qui peut à son tour toucher les stocks de carbone, augmenter le risque d'incendie et réduire l'utilisation récréative et non forestière des forêts.

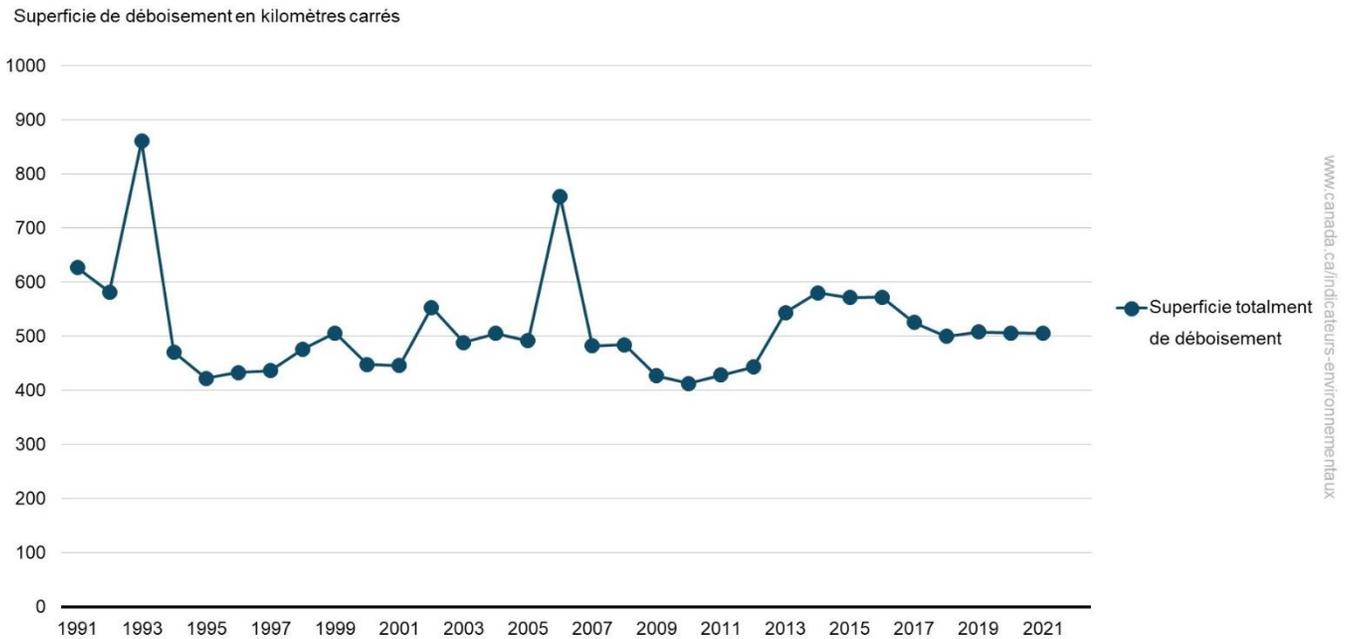
## Superficie totale estimée du déboisement annuel

### Aperçu des résultats

- En 2021, environ 505 kilomètres carrés de forêts ont été convertis en utilisations non forestières;
  - Les raisons sont dues au déboisement des secteurs agricole, forestier, minier, pétrolier et gazier, des terrains dotés de bâtiments et des secteurs industriels hydroélectriques.

<sup>7</sup> Ressources naturelles Canada (2024) [Rapport annuel sur l'état des forêts au Canada](#). Consulté le 25 mars 2024.

**Figure 5. Superficie totale estimée du déboisement annuel, Canada, de 1990 à 2021**



[Données pour la figure 5](#)

**Source :** Ressources naturelles Canada (2024) [Rapport annuel sur l'état des forêts au Canada](#).

La déforestation est le déboisement permanent des forêts pour faire place à de nouvelles utilisations des terres non forestières, comme l'agriculture ou l'expansion urbaine. La superficie annuelle estimée de la déforestation au Canada a diminué régulièrement, passant d'environ 640 kilomètres carrés, en 1990, à environ 505 kilomètres carrés en 2021. En 1993 et 2006, la tendance générale à la baisse a connu 2 sommets en raison de l'inondation des forêts pour le développement de réservoirs hydroélectriques. Depuis 2021, l'expansion agricole demeure le principal moteur de la déforestation au Canada, avec une conversion de 224 kilomètres carrés.

## Régénération des forêts

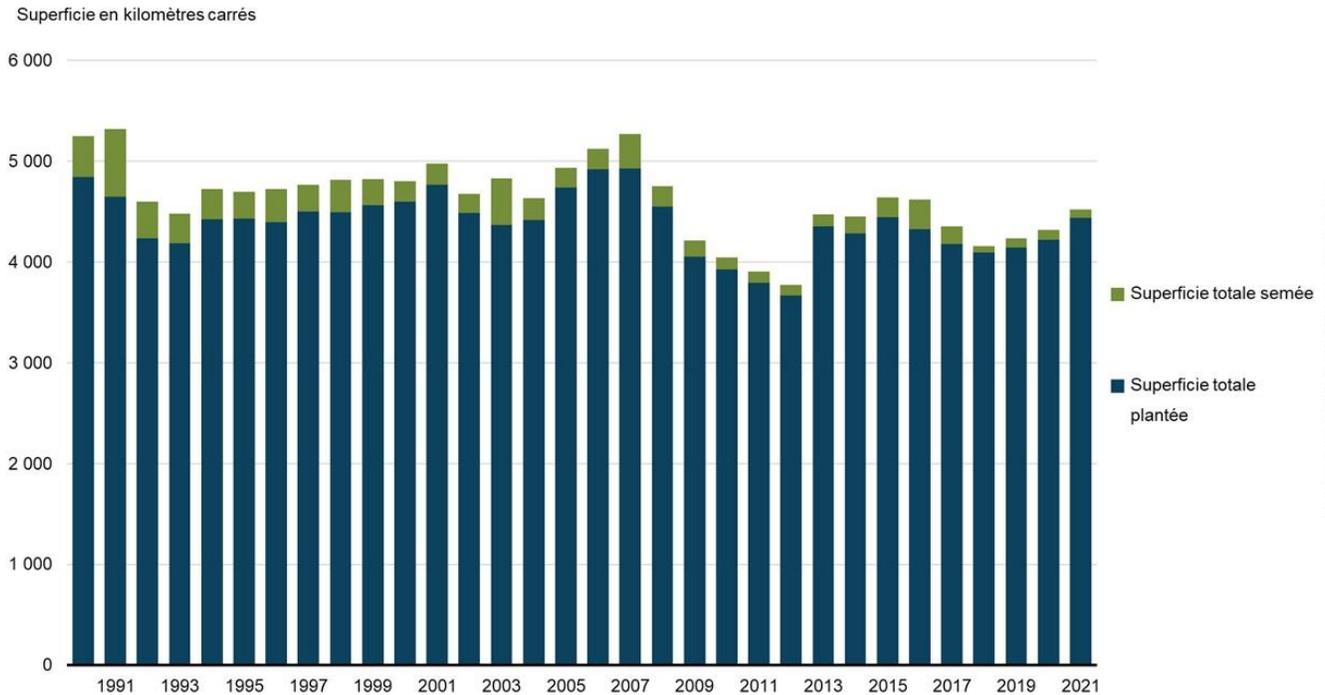
La présente section traite de la superficie totale des terres régénérées par la plantation et l'ensemencement, ainsi que le nombre de semis plantés au Canada entre 1990 et 2021.

### Aperçu des résultats

En 2021, approximativement :

- 4 435 kilomètres carrés ont été plantés avec environ 625 millions de semis;
- 85 kilomètres carrés ont été semés.

**Figure 6. Superficie totale plantée et semée, Canada, de 1990 à 2021**



[Données pour la figure 6](#)

**Remarque** : Ces données peuvent comprendre la superficie plantée et la superficie ensemencée en vertu de l'[Engagement du gouvernement du Canada à planter 2 milliards d'arbres](#).

**Source** : Conseil canadien des ministres des forêts (2024) [Base de données nationale sur les forêts](#).

Une régénération réussie assure le retour des superficies récoltées dans un état boisé afin qu'elles puissent continuer à produire du bois et à maintenir les services écosystémiques, comme la régulation de l'eau et la fourniture d'habitat aux espèces sauvages. Dans les provinces et les territoires, la régénération des arbres est obligatoire sur les terres de la Couronne après les activités de récolte.<sup>8</sup> Les superficies plantées et le nombre de semis plantés ont atteint des sommets dans les 10 dernières années. Ces niveaux plus élevés sont principalement en raison des taux de plantation plus élevés en Colombie-Britannique au cours des dernières années.

## À propos de l'indicateur

### Ce que mesure l'indicateur

L'indicateur n'est pas une mesure unique de l'état des forêts au Canada, mais présente plutôt une série de mesures qui donnent une image globale de leur état. Les mesures spécifiques utilisées dans cet indicateur correspondent à ce qui suit.

- Récolte de bois
  - Approvisionnement durable maximal en bois et récolte annuelle de bois rond industriel
- Perturbations des forêts
  - Nombre de feux de forêt et superficie brûlée par région
  - Superficie défoliée par les insectes
  - Superficie totale estimée du déboisement annuel
- Régénération des forêts :

<sup>8</sup> Ressources naturelles Canada (2024) [Rapport annuel sur l'état des forêts au Canada](#). Consulté le 25 mars 2024.

- Superficie totale plantée et semée

## Pourquoi cet indicateur est important

En plus de leur valeur économique à titre de ressource naturelle importante, les forêts du Canada constituent d'importants écosystèmes, qui abritent environ 180 espèces d'arbres indigènes à travers le pays, ainsi qu'une grande variété de plantes, d'insectes, de champignons, d'oiseaux, de mousses, de lichen, etc. Parmi les 426 espèces d'oiseaux qui nichent au Canada, environ un tiers dépendent des forêts pour survivre. Les caractéristiques forestières, telles que l'âge, la composition et la structure, influent sur les espèces qui peuvent prospérer dans les forêts canadiennes. Ces caractéristiques sont principalement attribuables à des perturbations forestières, qui peuvent être d'origine naturelle, comme les incendies de forêt déclenchés par la foudre, les tempêtes de verglas et les épidémies et maladies d'insectes indigènes. Ils peuvent aussi être induits par l'humain, comme l'exploitation forestière, le changement d'affectation des terres et les épidémies de ravageurs invasifs.

Les forêts canadiennes sont bien adaptées aux perturbations naturelles, mais les changements climatiques modifient la fréquence, la gravité et la taille des perturbations et facilitent le déplacement des ravageurs forestiers. L'augmentation des perturbations peut transformer la composition des forêts. À titre d'exemple, l'augmentation prévue de la fréquence et de la gravité des incendies pourrait profiter à certaines espèces qui pourraient tirer avantage des nouvelles conditions (par exemple, pins, bouleau blanc et chênes rouges), tandis que d'autres espèces pourraient diminuer (par exemple, l'érable à sucre, le hêtre américain et la pruche du Canada). Le taux de changements climatiques au Canada signifie également que certaines espèces d'arbres ne migreront pas assez rapidement pour maintenir des populations viables. Cumulativement, ces effets entraîneront des répercussions sur les collectivités tributaires des forêts et rendront la vie des gens dans ces régions plus précaires en raison de la fréquence et de la gravité accrues des incendies, ce qui augmentera le besoin d'évacuer les collectivités et diminuera l'approvisionnement durable en bois, deux faits qui peuvent toucher aux emplois dans ces régions.

Les forêts sont une partie vitale du mouvement constant du carbone du sol et de l'eau à travers l'atmosphère et les organismes vivants, le stockage et la libération de cet élément essentiel dans un processus dynamique de croissance, de décomposition, de perturbation et de renouvellement.<sup>9</sup> Les activités d'utilisation des terres (comme la récolte du bois et la conversion des terres) ainsi que les perturbations naturelles (comme les incendies de forêt et les infestations d'insectes) entraînent des émissions de gaz à effet de serre (GES). Les activités d'utilisation des terres peuvent aussi entraîner l'élimination des GES. Par exemple, à mesure que les forêts se rétablissent, le carbone est retiré de l'atmosphère et transformé en bois par les arbres. En 2020, les perturbations naturelles (comme les incendies de forêt et les infestations d'insectes) ont entraîné des émissions d'environ 8,8 mégatonnes d'équivalent dioxyde de carbone (Mt d'éq. CO<sub>2</sub>) et les activités humaines (comme la récolte du bois et les activités agricoles) ont entraîné des absorptions de 6,3 Mt d'éq. CO<sub>2</sub>. Pour obtenir des renseignements plus détaillés sur cette question particulière, consultez l'indicateur [des émissions et absorptions de gaz à effet de serre terrestres](#) du Programme des Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement.

Le secteur forestier contribue aussi de façon importante à l'économie du Canada et se veut une source clé de prospérité pour les gens et les collectivités du pays. Le secteur forestier canadien fabrique généralement des produits comme le bois d'œuvre, les panneaux, la pâte de bois, le papier journal et d'autres papiers d'imprimerie et d'écriture. Cependant, de nouveaux produits non classiques sont ajoutés chaque année au répertoire du secteur forestier pour répondre aux besoins et aux exigences de notre monde en constante évolution. Le secteur forestier est une importante source de débouchés économiques pour les gens et les collectivités, employant des Canadiens de toutes les provinces et de tous les territoires, exception faite du Nunavut. Les contributions économiques du secteur sont particulièrement importantes dans de nombreuses communautés rurales, éloignées et autochtones, où le travail lié aux forêts est souvent la principale source de revenus.<sup>10</sup> En 2022, l'emploi direct dans le secteur a légèrement diminué, passant à environ 212 660 personnes.<sup>11</sup>

---

<sup>9</sup> Ressources naturelles Canada (2023) [Carbone forestier](#). Consulté le 30 janvier 2024.

<sup>10</sup> Ressources naturelles Canada (2024) [Comment le secteur forestier contribue-t-il à l'économie du Canada?](#). Consulté le 25 mars 2024.

<sup>11</sup> Ressources naturelles Canada (2024) [Rapport annuel sur l'état des forêts au Canada](#). Consulté le 25 mars 2024.

## Initiatives connexes

La partie de l'indicateur consacrée à la récolte du bois suit les progrès réalisés dans la [Stratégie fédérale de développement durable de 2022 à 2026](#), ce qui appuie l'objectif suivant : « Entre 2023 et 2026, maintenir l'approvisionnement durable en bois au Canada (en se guidant sur les politiques de gestion des forêts durable afin de tenir compte des caractéristiques sociales, environnementales et économiques uniques actuelles des forêts aménagées), à des niveaux supérieurs aux récoltes annuelles de bois d'œuvre. »

D'ailleurs, l'indicateur contribue aux objectifs de développement durable du [Programme de développement durable de 2030](#). Il est lié à l'objectif 15, Vie sur terre et à la cible 15.2 : « D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêts, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître nettement le boisement et le reboisement au niveau mondial. »

L'indicateur contribue également à l'établissement de rapports sur la cible 10 du [Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal](#) (PDF; 393 ko) : « Assurer une gestion durable des zones agricoles, aquacoles, halieutiques et forestières, en particulier grâce à l'utilisation durable de la biodiversité, notamment en augmentant significativement le recours à des pratiques respectueuses de la biodiversité, telles que l'intensification durable, l'agroécologie et d'autres approches innovantes, contribuant ainsi à améliorer la résilience, l'efficacité et la productivité à long terme de ces systèmes de production, ainsi qu'à renforcer la sécurité alimentaire, à conserver et à restaurer la biodiversité et à préserver les contributions de la nature aux populations, y compris les fonctions et les services écosystémiques. »

Douze pays, dont le Canada, sont membres du Processus de Montréal, un groupe de travail international composé de nations des hémisphères nord et sud qui s'engagent à gérer les forêts de façon durable. Depuis 1995, les pays membres du Processus de Montréal ont utilisé un ensemble commun de critères et d'indicateurs scientifiques pour mesurer les progrès réalisés dans la conservation et la gestion durable de 90 % des forêts boréales et tempérées du monde.

## Sources de données et méthodes

### Sources de données

Les données utilisés pour l'indicateurs de Gestion durable des forêts sont tirées de deux sources principales : [Base de données nationale sur les forêts](#) du Conseil canadien des ministres des forêt et le [Rapport annuel sur l'état des forêts](#) au Canada de Ressources naturelles Canada.

#### Complément d'information

##### Base de données nationale sur les forêts :

Les données pour les mesures suivantes incluses dans cet indicateur proviennent de la [Base de données nationale sur les forêts](#) qui a été mandatée par le Conseil canadien des ministres des forêts et est tenue à jour par le Service canadien des forêts de Ressources naturelles Canada.

Mesure	Base de données nationale sur les forêts
Récolte annuelle du bois par rapport à l'approvisionnement durable en bois	<a href="#">Estimations de l'approvisionnement en bois par propriété et groupe d'espèces</a> <a href="#">Volume net marchand de bois rond récolté par propriété, catégorie et groupe d'espèces</a>
Nombre de feux de forêt par région	<a href="#">Nombre d'incendies par classe de cause</a>
Superficie brûlée par des incendies de forêt par région	<a href="#">Superficie brûlée par classe de cause</a>
Superficie perturbée par les insectes	<a href="#">Superficie de défoliation modérée à sévère (y compris la mortalité des arbres due aux scolytes) par insectes</a>

Superficie totale plantée et semée	<a href="#">Superficie des semences directes par propriété et méthode d'application</a> <a href="#">Superficie plantée par propriété et groupe d'espèces</a>
------------------------------------	---

L'indicateur comprend des données de 1990 à 2022 provenant de toutes les provinces, du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et des ministères fédéraux. Les données sur le Nunavut ne sont pas incluses, puisqu'il n'est pas un partenaire de la Base de données nationale sur les forêts.

En décembre de chaque année, les provinces, les territoires et les organismes fédéraux soumettent des données qui ont été recueillies l'année précédente. Les données sont compilées et publiées dans les 6 mois suivant la soumission.

La superficie totale du Canada est estimée en utilisant la [Superficie en terre et en eau douce, par province et territoire](#) de l'Atlas du Canada de Ressources naturelles Canada. Le Service canadien des forêts utilise l'[Inventaire forestier national](#) pour suivre la superficie forestière au fil du temps.

### L'état des forêts au Canada : Rapport annuel

Les données pour les mesures suivantes incluses dans l'indicateur proviennent de la [Base de données nationale sur les forêts](#). Le rapport est une source fiable et faisant autorité d'information complète sur l'état social, économique et environnemental des forêts et du secteur forestier canadien depuis 32 ans.

<b>Mesure</b>	<b>L'état des forêts au Canada : Rapport annuel</b>
Superficie totale estimée du déboisement annuel	<a href="#">Superficie estimée (en hectares) de la déforestation annuelle au Canada, par secteur industriel</a>

Les mesures scientifiques (mesures de durabilité) sont des outils utiles pour comprendre la condition ou l'état global des forêts du Canada. Elles fournissent un moyen de définir, d'évaluer, de suivre et de rendre compte de façon constante des progrès réalisés dans la gestion durable des forêts. L'établissement de rapports sur ces mesures au fil du temps contribue à assurer et à promouvoir la gestion durable à long terme de nos forêts. Ils le font en :

- fournissant des données fiables et des renseignements essentiels sur l'état et les tendances des forêts canadiennes;
- mettant en évidence tout besoin d'amélioration des politiques et pratiques de gestion forestière;
- fournissant des informations fiables pour les discussions et les initiatives liées au rendement environnemental et au commerce.

Les rapports annuels sur l'état des forêts du Canada sont fondés sur les données les plus exactes et disponibles des sources les plus fiables du Canada, dont Statistique Canada, la Base de données nationale sur les forêts et l'Inventaire forestier national. Ces données sont ensuite analysées par des experts canadiens de premier plan qui produisent le texte écrit du rapport. Le rapport fournit au gouvernement, à l'industrie, aux chercheurs et au public un contexte pertinent sur la situation actuelle, les tendances historiques, ainsi que les prévisions futures sur le secteur forestier canadien. Il fait foi de l'engagement continu du Canada à gérer durablement ses forêts et son secteur forestier.

### Méthodes

L'indicateur utilise les données de la Base de données nationale sur les forêts et du Rapport annuel sur l'état des forêts du Canada. Les seules modifications apportées aux données sont la conversion d'unités en kilomètres carrés, le cas échéant. Il n'existe ni vue personnalisée des données ni ensemble de données supplémentaires.

Conformément à la définition convenue à l'échelle internationale par l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour l'alimentation et l'agriculture, les forêts du Canada sont définies comme des terres de plus de 0,5 hectare, avec des arbres de plus de 5 mètres et une couverture de couvert de plus de 10 % ou des arbres capables d'atteindre ces seuils dans leur habitat d'origine. Il peut s'agir de zones arborées, de zones de couverture où au moins 10 % de la zone est recouverte d'espèces d'arbres de toute taille, et de zones non arborées, telles des zones qui ont

été récemment récoltées et qui sont temporairement dépeuplées. Cela ne comprend pas les terres qui sont principalement utilisées pour l'agriculture ou les villes.<sup>12</sup>

## Complément d'information

### Récolte de bois

#### Approvisionnement durable maximal en bois et récolte annuelle de bois rond industriel

L'indicateur compare l'approvisionnement en bois à la récolte industrielle de bois rond. Les approvisionnements en bois provenant de terres fédérales, provinciales, territoriales et privées sont additionnés pour estimer l'approvisionnement du Canada. De même, la récolte industrielle de bois rond du Canada est le volume de bois récolté sur des terres fédérales, provinciales, territoriales et privées.

L'approvisionnement en bois est le volume qui peut être récolté à partir d'une superficie sur une période déterminée tout en respectant les objectifs environnementaux, économiques et sociaux.<sup>13</sup> Dans l'indicateur, l'approvisionnement en bois ne se rapporte qu'aux approvisionnements industriels en bois rond et ne comprend pas les autres types de récolte tels que le bois de chauffage. Dans le cadre de la gestion forestière durable, les gestionnaires forestiers planifient les niveaux de récolte qui n'influent pas la durabilité à long terme des ressources forestières.

Le bois rond industriel est défini comme étant des sections de tiges d'arbres (avec ou sans écorce), de billes, de billons, de bois à pâte, de poteaux et de pieux qui sont habituellement destinés à être livrés à des usines. Le bois de feu (à des fins industrielles) et le bois de chauffage (à des fins domestiques) ne font pas partie de la récolte industrielle du bois rond, bien qu'ils contribuent à la récolte totale du bois rond. D'autres produits forestiers, comme les arbres de Noël, ne sont pas inclus.

[Les terres forestières](#) sont définies comme des « superficies de terres où les arbres couvrent plus de 10 % de la superficie totale et où les arbres, une fois matures, peuvent atteindre une hauteur de plus de 5 mètres. Cela ne comprend pas les terres qui sont principalement utilisées dans l'agriculture ou les villes. »<sup>14</sup>

[Les autres terres forestières](#) sont définies comme des « superficies de terrain où 1) les arbres couvrent 5 à 10 % de la superficie totale et où les arbres, une fois matures, peuvent atteindre une hauteur supérieure à 5 mètres; ou 2) les arbustes, les buissons et les arbres couvrent ensemble plus de 10 % de la superficie. Ces superficies comprennent des milieux humides arborés (marécages) et des terres avec des arbres à croissance lente et dispersée. Cela ne comprend pas les terres qui sont principalement agricoles ou urbaines. »

#### Estimation de l'approvisionnement en bois

L'approvisionnement en bois (volume de bois qui peut être récolté de façon durable) est estimé pour chaque province et territoire. Les niveaux d'approvisionnement en bois sont estimés pour les forêts qui sont gérées activement pour le bois, qui sont un sous-ensemble de forêts et d'autres terres forestières. Les approvisionnements en bois provinciaux, et territoriaux sont additionnés pour estimer l'approvisionnement en bois du Canada.

L'approvisionnement en bois est la somme de 2 valeurs.

1. La coupe annuelle admissible estimée (soit la coupe annuelle admissible en Colombie-Britannique et la garantie d'approvisionnement au Québec) pour les terres publiques provinciales, c'est-à-dire les terres publiques relevant de la compétence provinciale.

La coupe annuelle admissible estimée est le volume de bois rond industriel qui peut être récolté de façon durable chaque année sur les terres publiques provinciales, selon les

---

<sup>12</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2023) [Les évaluations des ressources forestières mondiales](#). Consulté le 20 juillet 2023.

<sup>13</sup> Conseil canadien des ministres des forêts (2023) [Base de données nationale sur les forêts, approvisionnement en bois](#). Consulté le 21 juillet 2023.

<sup>14</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2023) [Les évaluations des ressources forestières mondiales](#). Consulté le 20 juillet 2023.

estimations des forestiers professionnels. Les terres publiques provinciales représentent 75 %<sup>15</sup> de la forêt canadienne, mais le pourcentage varie selon la province. La plupart des provinces établissent des coupes annuelles admissibles pour leurs terres publiques provinciales en vertu d'une politique visant à maintenir un approvisionnement futur en bois non décroissant. Elles tiennent également compte d'un éventail de facteurs supplémentaires. Par exemple, les coupes annuelles admissibles peuvent être réduites afin de maintenir l'habitat des animaux ou augmentées de sorte que le bois endommagé par les insectes puisse être récupéré. L'importance des facteurs individuels pour la coupe annuelle admissible varie d'une province à l'autre, et même d'une région à l'autre, en raison des différences régionales dans les politiques forestières. Chaque province est responsable de la justification détaillée d'une détermination annuelle des coupes autorisées pour chaque zone de gestion forestière. Des renseignements supplémentaires sont disponibles auprès des organismes provinciaux de gestion des ressources.<sup>16</sup> Le volume de bois récolté peut être supérieur ou inférieur à la coupe annuelle autorisée au cours d'une année, mais il doit être équilibré sur la période de réglementation, qui varie de 5 à 10 ans selon l'administration. Les coupes annuelles admissibles sont établies à partir d'une évaluation d'un large éventail de facteurs écologiques, sociaux et économiques.

2. Estimations de l'approvisionnement en bois sur les terres fédérales, territoriales et privées.

Les terres fédérales, territoriales et privées représentent 1,7 %, 12,8 % et 6,6 % respectivement des terres forestières du Canada, les peuples autochtones en étant propriétaires de 2,1 %.<sup>17</sup> Les estimations de l'approvisionnement en bois sur les terres fédérales, territoriales et privées sont fondées sur des plans de gestion durable (lorsqu'ils sont disponibles) ou sur les niveaux de récolte antérieurs. Les méthodes d'estimation ne sont pas normalisées et peuvent être semblables ou non à celles utilisées pour la coupe annuelle autorisée sur les terres provinciales.

Étant donné que le Service canadien des forêts utilise souvent les récoltes historiques pour estimer l'approvisionnement en bois, les baisses récentes des niveaux de récolte ont entraîné une diminution de l'approvisionnement dans certaines provinces et certains territoires. Cela ne signifie pas nécessairement un changement dans la santé des forêts ou la durabilité des récoltes.

### **Estimations de la récolte industrielle de bois rond**

La récolte totale de bois rond industriel du Canada est la somme des éléments suivants.

1. Le bois rond industriel déclaré a été récolté sur des terres publiques provinciales ou territoriales.

La loi provinciale exige que les récoltes provenant des terres publiques provinciales soient déclarées et comparées à la valeur annuelle admissible des coupes pour les zones de gestion forestière individuelles. La récolte ne doit pas dépasser la coupe annuelle autorisée sur les périodes de réglementation pluriannuelles. Cependant, au cours d'une année donnée, le volume récolté peut varier jusqu'à 50 %, selon un éventail de facteurs sociaux, économiques et environnementaux.

2. De même, la récolte industrielle de bois rond du Canada est le volume de bois récolté sur des terres fédérales, territoriales et privées.

Étant donné qu'il n'existe généralement pas de mécanisme prévu par la loi pour déclarer le volume récolté sur ces terres, il est estimé par les autorités forestières provinciales ou fédérales situées dans cette administration. Il n'existe aucun niveau de récolte durable fixe pour les terres fédérales, territoriales et privées.

---

<sup>15</sup> Conseil canadien des ministres des forêts (2023) [Base de données nationale sur les forêts](#). Consulté le 21 juillet 2023.

<sup>16</sup> Conseil canadien des ministres des forêts (2023) [Base de données nationale sur les forêts, collaborateurs](#). Consulté le 21 juillet 2023.

<sup>17</sup> Ressources naturelles Canada (2016) [Inventaire forestier national du Canada](#). Consulté le 16 janvier 2024.

## **Perturbations des forêts**

### **Nombre de feux de forêt et superficie brûlée par région**

Les données relatives à cette mesure ont été tirées de la Base de données nationale sur les forêts. Les totaux de tous les types d'incendies dans une région ont été additionnés pour obtenir le total régional présenté dans les tableaux et le graphique. Parce qu'il existe des différences dans les méthodes de récolte des données, les feux de forêt ayant lieu dans les parcs nationaux sont premièrement assignés à la catégorie Parc Canada, avant d'être réalloués par la suite aux provinces et territoires. Pour cette raison, les totaux provinciaux et territoriaux peuvent changer d'une diffusion à l'autre.

### **Superficie de défoliation par les insectes**

Les données relatives à cette mesure ont été tirées de la Base de données nationale sur les forêts. Les données de cette mesure ont été résumées à l'échelle nationale.

### **Superficie estimée de la déforestation annuelle au Canada**

La déforestation est la conversion des terres forestières en terres non forestières. Conformément aux définitions internationales, elle ne comprend pas la récolte suivie de la repousse forestière. Le Système national de surveillance de la déforestation suit les changements qui surviennent entre les terres forestières et les autres utilisations des terres au Canada.

Déforestation par secteur.

- Le secteur forestier comprend la création de nouvelles routes et jetées permanentes d'accès forestier.
- Le secteur hydroélectrique comprend de nouvelles lignes hydroélectriques et des inondations de réservoirs.
- Le secteur de la construction comprend les développements industriels, institutionnels ou commerciaux ainsi que le développement urbain municipal, les loisirs (collines de ski et terrains de golf) et le transport.
- Le secteur minier, pétrolier et gazier comprend le développement minier pour les minéraux et la tourbe ainsi que le développement pétrolier et gazier.

Les estimations nationales de la déforestation sont calculées périodiquement à l'aide de la méthode décrite dans le rapport de description du Système national de surveillance de la déforestation. Les données du Système national de surveillance de la déforestation ont été fournies au Service canadien des forêts à titre de tableau spécial, qui a été utilisé par la suite pour l'indicateur dans le Rapport sur l'état des forêts produit par Ressources naturelles Canada.

Les données de l'indicateur ont été résumées comme étant son total, plutôt que présentées par l'industrie.

### **Régénération des forêts**

Les renseignements inclus dans l'indicateur ont été tirés directement de la Base de données nationale sur les forêts.

## **Changements récents**

L'indicateur a connu des changements importants dans sa portée depuis sa dernière publication en août 2022. Ces changements visent à donner une meilleure idée de l'état des forêts canadiennes. À cette fin, des mesures ont été ajoutées parallèlement aux dernières données sur la récolte du bois, y compris des renseignements relatifs à la régénération et aux perturbations.

### **Mises en garde et limites**

Les mesures de superficie utilisées dans l'indicateur sont indiquées en kilomètres carrés; elles peuvent apparaître en hectares dans d'autres sources.

## Complément d'information

### Récolte de bois

#### Récolte annuelle du bois rond par rapport à l'approvisionnement en bois

Les chiffres nationaux peuvent masquer la variabilité entre les superficies. Dans certains cas, les chiffres ne sont pas disponibles ou sont trop faibles pour être exprimés ou inclus dans les valeurs agrégées nationales.

L'agrégation nationale peut masquer les récoltes de l'État au-dessus ou au-dessous de la coupe annuelle admissible dans les provinces individuelles. De même, les agrégats provinciaux peuvent masquer la variabilité entre les zones de gestion. Si la récolte au-dessus de la coupe annuelle admissible se produit dans une partie d'une période de réglementation, elle peut être équilibrée à un autre moment ou à un autre endroit de sorte que la coupe annuelle totale admissible de la période de réglementation ne soit pas excédée.

Des mises en garde détaillées sur la qualité ou l'exhaustivité des données annuelles de chaque province et territoire, y compris des indications explicites sur les données qui constituent des estimations, se trouvent dans la [Base de données nationale sur les forêts](#).

Les coupures annuelles admissibles sont des calculs de l'approvisionnement en bois durable sur les terres de la Couronne établies par des forestiers professionnels dans le but de maintenir des approvisionnements durables en bois sur de longues périodes. Les calculs annuels des coupes admissibles utilisent des modèles de croissance sophistiqués et des données scientifiques pour évaluer l'approvisionnement futur en bois et tenir compte des facteurs sociaux, économiques ou environnementaux fluctuants.

Une grande partie des terres forestières du Canada atlantique sont privées. La répartition de la propriété privée dans les provinces de l'Atlantique correspond approximativement à : Nouveau-Brunswick 47 %, <sup>18</sup> Nouvelle-Écosse 66 %, <sup>19</sup> 88 %<sup>20</sup> à l'Île-du-Prince-Édouard et 4 % à Terre-Neuve-et-Labrador<sup>21</sup>. Étant donné le pourcentage élevé de terres privées dans la région de l'Atlantique, les organismes provinciaux qui déterminent les coupes annuelles admissibles doivent également évaluer l'approvisionnement potentiel en bois sur des terres privées. Les parcelles de bois privées n'étant pas réglementées par la loi, cette partie de l'équation de l'approvisionnement en bois présente des incertitudes. Néanmoins, comme la région de l'Atlantique ne représente qu'environ 8 % de l'approvisionnement total en bois du Canada, l'incertitude à l'échelle nationale est faible.

Les estimations de l'approvisionnement en bois du Service canadien des forêts pour les terres privées sont souvent fondées uniquement sur la moyenne des récoltes passées, qui ne sont généralement pas réglementées. Bien que des estimations soient fournies, il est difficile de savoir si la récolte sur ces terres est durable.

L'indicateur d'aménagement et perturbations des forêts utilise la superficie totale des terres du Canada pour calculer la proportion du pays couvert par la forêt. L'Inventaire forestier national du Canada signale également qu'un autre 8 % des terres du Canada est couvert par d'autres terres arborées et d'autres terres boisées.<sup>22</sup>

---

<sup>18</sup> SGS Belgium S.A. (2018) [Forest Sustainability in the province of New Brunswick, Canada](#) (PDF; 1,85 Mo) (en anglais seulement). Consulté le 20 juillet 2023.

<sup>19</sup> SGS Belgium S.A. (2014) [Forest Sustainability in the province of Nova Scotia, Canada](#) (PDF; 2,59 MB) (en anglais seulement). Consulté le 20 juillet 2023.

<sup>20</sup> Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard (2019) [Terres publiques](#). Consulté le 20 juillet 2023.

<sup>21</sup> SGS Belgium SA/NV (2018) [Forest Sustainability in the province of Newfoundland and Labrador, Canada](#) (PDF; 1,53 Mo) (en anglais seulement). Consulté le 20 juillet 2023.

<sup>22</sup> Ressources naturelles Canada (2024) [Données statistiques](#). Consulté le 8 mars 2024.

## Ressources

### Références

Conseil canadien des ministres des forêts (2020) [Base de données nationale sur les forêts, collaborateurs](#). Consulté le 5 mai 2022.

Conseil canadien des ministres des forêts (2021) [Base de données nationale sur les forêts, approvisionnement en bois](#). Consulté le 5 mai 2022.

Conseil canadien des ministres des forêts (2022) [Base de données nationale sur les forêts](#). Consulté le 23 juin 2022.

Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard (2019) [Terres publiques](#) (en anglais seulement). Consulté le 5 mai 2022.

Inventaire forestier national du Canada (2016) [Inventaire forestier national du Canada](#). Consulté le 16 janvier 2024.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2023) [Les évaluations des ressources forestières mondiales](#). Consulté le 20 juillet 2023.

Ressources naturelles Canada (2017) [Foresterie au Canada](#). Consulté le 5 mai 2022.

Ressources naturelles Canada (2020) [Criteria and indicators of sustainable forest management in Canada, National Status 2005](#) (en anglais seulement). Consulté le 5 mai 2022.

Ressources naturelles Canada (2020) [Glossaire forestier](#). Consulté le 5 mai 2022.

Ressources naturelles Canada (2021) [Forêts et foresterie](#). Consulté le 5 mai 2022.

Ressources naturelles Canada (2022) [Aménagement forestier durable](#). Consulté le 8 septembre 2023.

Ressources naturelles Canada (2023) [Pourquoi les forêts ont besoin des feux, des insectes et des maladies](#). Consulté le 30 janvier 2024.

Ressources naturelles Canada (2024) [Données statistiques](#). Consulté le 8 mars 2024.

Ressources naturelles Canada (2024) [Incendies forestiers](#). Consulté le 25 mars 2024.

Ressources naturelles Canada (2024) [Rapport annuel sur l'état des forêts au Canada](#). Consulté le 25 mars 2024.

SGS Belgium S.A. (2014) [Forest Sustainability in the province of Nova Scotia, Canada](#) (en anglais seulement) (PDF; 2,59 Mo). Consulté le 5 mai 2022.

SGS Belgium S.A. (2018) [Forest Sustainability in the province of New Brunswick, Canada](#) (en anglais seulement) (PDF; 1,85 Mo). Consulté le 5 mai 2022.

SGS Belgium S.A./NV (2018) [Forest Sustainability in the province of Newfoundland and Labrador, Canada](#) (en anglais seulement) (PDF; 1,53 Mo). Consulté le 5 mai 2022.

## Annexe

### Annexe A. Tableaux de données utilisées pour les figures

Tableau A.1. Données pour la Figure 1. Approvisionnement durable maximal en bois et récolte annuelle de bois rond industriel, Canada, de 1990 à 2021

Année	Approvisionnement durable en bois (en millions de mètres cubes)	Bois rond industriel récolté (en millions de mètres cubes)	Bois rond industriel récolté en proportion de l'approvisionnement durable en bois (pourcentage)
1990	247,6	156,4	63
1991	246,3	154,2	63
1992	241,5	163,7	68
1993	238,2	169,6	71
1994	238,4	177,4	74
1995	234,4	183,2	78
1996	234,9	177,9	76
1997	237,4	183,6	77
1998	235,2	173,9	74
1999	239,6	196,7	82
2000	234,9	199,5	85
2001	236,1	184,4	78
2002	237,4	195,4	82
2003	239,8	181,4	76
2004	246,9	208,1	84
2005	245,0	201,3	82
2006	248,1	182,5	74
2007	252,4	162,1	64
2008	251,1	138,3	55
2009	241,8	115,8	48
2010	237,7	141,0	59
2011	232,7	147,0	63
2012	230,6	149,3	65
2013	228,0	151,1	66
2014	230,6	150,1	65
2015	222,6	155,6	70
2016	219,1	155,2	71
2017	218,9	152,4	70
2018	217,1	155,0	71
2019	215,7	139,5	65
2020	215,3	141,1	66
2021	215,0	147,3	68

**Remarque** : Les données présentées sur l'approvisionnement durable en bois concernent uniquement le bois rond industriel. Le bois rond industriel récolté est destiné à être livré à une usine (par exemple, les billes et billons et le bois à pâte) et comprend également les poteaux et les pieux. La colonne récoltée totale de bois rond comprend la récolte de bois rond industriel, de bois de feu et de bois de chauffage.

**Source** : Conseil canadien des ministres des forêts (2024) [Base de données nationale sur les forêts](#).

**Tableau A.2. Données pour la Figure 2. Nombre de feux de forêt par région, Canada, de 1990 à 2022**

Année	Région de l'Atlantique (nombre d'incendies)	Colombie-Britannique (nombre d'incendies)	Ontario (nombre d'incendies)	Région des Prairies (nombre d'incendies)	Québec (nombre d'incendies)	Territoires (nombre d'incendies)
1990	1 077	3 255	1 612	2 825	851	390
1991	1 545	2 014	2 560	2 378	1 216	518
1992	1 005	3 805	960	2 058	765	401
1993	826	1 497	742	1 760	543	609
1994	953	4 057	1 079	2 183	499	908
1995	1 069	1 474	2 150	2 121	1 265	366
1996	748	1 360	1 275	1 247	1 250	499
1997	850	1 176	1 646	1 325	876	217
1998	841	2 663	2 291	3 522	854	597
1999	1 293	1 198	1 025	2 724	1 037	331
2000	703	1 551	653	1 643	517	330
2001	1 213	1 320	1 596	2 432	1 005	196
2002	716	1 795	1 163	3 150	899	155
2003	656	2 490	1 043	3 124	720	237
2004	660	2 418	435	2 072	322	581
2005	732	1 006	1 978	2 017	1 375	344
2006	628	2 587	2 292	3 316	684	247
2007	780	1 641	1 129	2 135	939	295
2008	495	2 058	344	2 803	223	316
2009	547	3 101	391	2 443	485	178
2010	479	1 731	933	3 120	740	313
2011	227	684	1 340	1 839	331	257
2012	837	1 659	1 635	2 573	798	416
2013	609	1 879	582	2 224	528	434
2014	358	1 478	309	2 157	296	422
2015	503	1 871	675	3 150	392	443
2016	582	1 075	657	2 100	607	246
2017	508	1 400	781	2 264	322	383
2018	613	2 123	1 339	2 317	597	114
2019	425	843	541	1 623	362	265
2020	741	684	614	1 156	712	94
2021	381	1 663	1 206	2 565	629	265
2022	471	1 778	275	1 950	449	557

**Remarque :** Les données comprennent les incendies d'origine connue, inconnue et indéterminable. Les données de Parcs Canada ne sont disponibles que depuis 2021 et comprennent les incendies de forêt qui se produisent dans un parc national à travers le Canada. La région des Territoires comprend le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Le Nunavut n'a pas été inclus puisqu'il ne fait pas partie de l'entente d'échange de données avec Ressources naturelles Canada. La région des Prairies comprend le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. La région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador. Les totaux pour 2022 ne comportent pas les feux de forêt ayant eu lieu dans les parcs nationaux car ils n'ont pas été redistribués dans les provinces et territoires appropriés.

**Source :** Conseil canadien des ministres des forêts (2024) [Base de données nationale sur les forêts](#).

**Tableau A.3. Données pour la Figure 3. Superficie brûlée par des incendies de forêt par région, Canada, de 1990 à 2022**

Année	Région de l'Atlantique (kilomètres carrés)	Colombie-Britannique (kilomètres carrés)	Ontario (kilomètres carrés)	Région des Prairies (kilomètres carrés)	Québec (kilomètres carrés)	Territoires (kilomètres carrés)
1990	319,9	757,8	1 836,1	2 910,9	833,4	2 875,1
1991	618,4	251,9	3 188,1	3 558,8	4 383,3	3 457,4
1992	84,1	304,5	1 759,9	5 350,9	271,1	747,6
1993	297,1	51,8	1 046,6	7 031,7	1 282,3	9 793,9
1994	1 113,9	297,6	836,0	23 715,3	1 160,4	34 490,2
1995	17,1	480,8	6 125,6	28 800,3	7 277,3	31 052,5
1996	839,7	206,7	4 490,0	1 539,1	6 915,9	4 626,1
1997	94,8	29,7	386,2	506,0	3 930,8	1 380,0
1998	410,5	767,7	1 581,7	22 440,4	4 183,1	18 026,9
1999	423,9	115,6	3 283,3	4 812,7	977,5	7 558,5
2000	1 045,2	178,1	67,8	2 799,9	392,1	1 858,5
2001	23,0	141,7	108,7	4 531,4	330,9	1 341,0
2002	155,8	85,9	1 822,4	14 801,5	10 137,5	632,9
2003	292,2	2 834,0	3 191,2	12 718,1	882,5	1 766,1
2004	29,2	2 203,0	17,2	7 179,8	30,6	22 370,2
2005	193,0	368,3	423,5	3 825,8	8 001,4	4 055,7
2006	61,9	1 394,2	1 499,9	15 123,0	1 363,5	1 564,3
2007	126,5	299,9	406,8	8 759,5	3 427,2	4 834,9
2008	29,8	153,0	14,2	13 217,8	16,0	3 218,6
2009	178,4	2 475,2	206,9	1 416,6	940,0	2 408,5
2010	15,9	3 371,8	148,4	20 115,5	3 149,1	4 978,9
2011	6,2	131,5	6 359,8	13 651,3	124,0	3 701,5
2012	300,2	1 032,2	1 530,4	10 985,5	640,4	3 628,2
2013	314,1	188,4	510,9	15 409,5	18 728,4	7 533,7
2014	95,2	3 689,3	63,7	6 724,7	639,0	34 244,7
2015	44,9	2 809,6	427,3	26 820,9	61,6	8 919,5
2016	118,4	1 004,5	862,1	8 101,1	339,3	2 770,6
2017	18,5	12 298,6	1 129,3	7 739,9	384,4	14 323,6
2018	9,0	13 609,4	2 657,0	5 122,3	863,2	1 027,6
2019	6,8	215,4	2 697,3	11 233,2	96,9	3 612,3
2020	64,2	146,7	154,8	970,5	600,0	246,0
2021	9,2	8 663,7	7 845,7	21 653,1	497,1	2 120,3
2022	274,5	1 350,3	25,6	5 466,6	296,4	8 800,7

**Remarque** : Les données comprennent les incendies d'origine connue, inconnue et indéterminable. Les données de Parcs Canada ne sont disponibles que depuis 2021 et comprennent les incendies de forêt qui se produisent dans un parc national à travers le Canada. La région des Territoires comprend le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Le Nunavut n'a pas été inclus puisqu'il ne fait pas partie de l'entente d'échange de données avec Ressources naturelles Canada. La région des Prairies comprend le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. La région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador. Les totaux pour 2022 ne comportent pas les feux de forêt ayant eu lieu dans les parcs nationaux car ils n'ont pas été redistribués dans les provinces et territoires appropriés.

**Source** : Conseil canadien des ministres des forêts (2024) [Base de données nationale sur les forêts](#).

**Tableau A.4. Données pour la Figure 4. Superficie perturbée par les insectes, Canada, de 1990 à 2021**

Année	Superficie perturbée (1 000 kilomètres carrés)
1990	202
1991	339
1992	421
1993	206
1994	116
1995	130
1996	72
1997	43
1998	62
1999	103
2000	156
2001	245
2002	206
2003	205
2004	131
2005	163
2006	199
2007	187
2008	139
2009	151
2010	130
2011	90
2012	88
2013	201
2014	204
2015	157
2016	155
2017	171
2018	164
2019	145
2020	178
2021	160

**Remarque** : Comprend la mortalité des arbres causée par les scolytes. Les arbres qui souffrent de défoliation de modérée à sévère sont ceux sur lesquels au moins 30 % du feuillage actuel a été enlevé.

**Source** : Conseil canadien des ministres des forêts (2024) [Base de données nationale sur les forêts](#).

**Tableau A.5. Données pour la Figure 5. Superficie totale estimée du déboisement annuel, Canada, de 1990 à 2021**

Année	Superficie totale estimée de déforestation (kilomètres carrés)
1990	641,4
1991	627,0
1992	581,5
1993	860,5
1994	470,9
1995	422,4
1996	432,9
1997	436,7
1998	476,4
1999	506,0
2000	447,8
2001	445,8
2002	553,4
2003	488,7
2004	505,3
2005	491,7
2006	758,0
2007	482,3
2008	484,4
2009	427,2
2010	413,1
2011	428,1
2012	443,6
2013	544,0
2014	580,6
2015	571,5
2016	572,3
2017	525,5
2018	500,0
2019	508,3
2020	505,9
2021	505,2

Source : Ressources naturelles Canada (2024) [Rapport annuel sur l'état des forêts au Canada](#).

**Tableau A.6. Données pour la figure 6. Superficie totale plantée et semée, Canada, de 1990 à 2021**

Année	Superficie totale plantée (kilomètres carrés)	Superficie totale semée (kilomètres carrés)	Semis plantés (en millions)
1990	4 843,8	407,7	800
1991	4 650,0	667,2	761
1992	4 234,1	362,3	691
1993	4 186,2	290,9	675
1994	4 422,0	305,4	679
1995	4 427,8	266,4	678
1996	4 393,5	328,2	651
1997	4 498,8	269,0	684
1998	4 491,8	326,4	698
1999	4 561,5	263,3	708
2000	4 598,7	201,4	702
2001	4 764,5	213,7	702
2002	4 485,7	189,0	655
2003	4 368,7	460,8	643
2004	4 413,7	217,3	645
2005	4 737,1	194,8	681
2006	4 920,6	205,0	715
2007	4 928,3	345,5	704
2008	4 547,4	206,2	670
2009	4 051,8	159,4	584
2010	3 924,2	120,6	534
2011	3 791,7	112,0	548
2012	3 666,3	105,4	524
2013	4 353,9	116,4	585
2014	4 282,5	172,7	580
2015	4 442,4	197,6	607
2016	4 323,1	299,1	638
2017	4 179,4	175,6	606
2018	4 093,6	62,3	595
2019	4 146,0	86,2	600
2020	4 223,6	92,1	625
2021	4 434,6	85,3	625

**Remarque** : Les données peuvent comprendre les superficies plantée et ensemencée en vertu de l'[Engagement du gouvernement du Canada à planter 2 milliards d'arbres](#).

**Source** : Conseil canadien des ministres des forêts (2024) [Base de données nationale sur les forêts](#).

Pour plus de renseignements :

Environnement et Changement climatique Canada

Centre de renseignements à la population

Édifice Place Vincent Massey

351, boul. Saint-Joseph

Gatineau (Québec) K1A 0H3

Sans frais : 1-800-668-6767

Courriel : [enviroinfo@ec.gc.ca](mailto:enviroinfo@ec.gc.ca)